



Conseil économique et social

Conseil d'administration de l'UNICEF Point 3 de l'ordre du jour

10 juin 2025, New York

Déclaration de la Suisse

Nous remercions la directrice générale Catherine Russell pour son rapport détaillé et pertinent et nous félicitons l'UNICEF et son personnel pour leur engagement continu en faveur des droits et du bien-être de chaque enfant.

En 2024, les enfants ont été confrontés aux effets désastreux de multiples crises. Nous soulignons en particulier l'ampleur de l'intervention humanitaire de l'UNICEF, qui a permis de venir en aide à plus de 183 millions d'enfants dans des contextes de crise dans 104 pays.

La Suisse réaffirme son ferme **soutien au mandat normatif de l'UNICEF**. Dans un monde où les enfants sont de plus en plus touchés par les conflits, la pauvreté et le changement climatique, l'action d'UNICEF est guidée par le principe inébranlable que chaque enfant a le droit de s'épanouir et de vivre dans la dignité.

La Suisse souligne le **besoin urgent d'un système onusien synergétique et agile**, capable de s'adapter à des réalités changeantes. La Suisse est convaincue que des réformes courageuses sont nécessaires et que le focus sur la mise en œuvre des réformes en cours est essentiel pour renforcer l'impact du système multilatéral et atteindre les objectifs de développement durable.

La Suisse **soutient** pleinement **l'amélioration de l'efficacité opérationnelle des Nations Unies** en tenant compte des avantages comparatifs de chaque agence. Cela passe par un renforcement de la collaboration inter-agences, un recours accru aux services communs et une plus grande cohérence des interventions.

La Suisse comprend l'urgence de mettre en œuvre **des mesures visant à réduire les coûts**. Celles-ci doivent toutefois tenir compte de l'ensemble du système. Elles doivent suivre une stratégie claire, transparente et s'inscrire dans le long terme, tout en respectant les avantages et synergies des centres éprouvés du multilatéralisme, tels que Genève par exemple.

Mission permanente de la Suisse auprès des Nations Unies
Permanent Mission of Switzerland to the United Nations

633 Third Avenue, 29th floor, New York, NY 10017-6706
Tél. +1 212 286 1540, Fax +1 212 286 1555, www.dfae.admin.ch/missny

Par ailleurs, nous reconnaissons que l'efficacité du travail de l'UNICEF dépend de **ressources adéquates et prévisibles**. De ce fait, nous nous engageons pour un financement prévisible et flexible pour permettre à l'UNICEF de répondre aux situations d'urgence, d'investir dans des solutions à long terme et de venir en aide aux enfants les plus vulnérables.

La réalisation du mandat d'UNICEF exige un **engagement collectif de** la part de tous les États membres. Il est de notre responsabilité commune de défendre les droits de chaque enfant et de veiller à ce qu'aucun enfant ne soit laissé pour compte.

Nous vous remercions pour votre attention.